

# Quand le gratuit devient payant au cinéma en plein air de la Villette



Rares sont les parisiens de l'été, permanents ou de passage, qui ne sont pas allés au moins une fois voir un film en plein air au festival cinématographique de la Villette. C'était même devenu un rendez-vous *pic-nic-convivial* assez classique de la capitale<sup>[1]</sup>.

J'en parle au passé parce que la donne a quelque peu changé cette année. Gratuit depuis toujours (à savoir dix-sept ans) il faut, pour cette édition 2008, s'acquitter d'un droit d'entrée de deux euros. La somme est modique pour le bobo parisien mais pas forcément pour les populations des banlieues avoisinantes (Pantin, Aubervilliers...) qui avaient pris l'habitude de venir en famille. Mais, modique ou pas, elle est peut-être aussi quelques part révélatrice d'une évolution marchande dont on n'a pas fini de constater les méfaits effets.

Bon mais alors pourquoi soudainement un tel changement ? C'est un peu emberlificoté mais c'est très bien expliqué dans [l'article de Rue89](#) qui m'a mis la puce à l'oreille.

Il y a plusieurs problèmes mais ils gravitent plus ou moins tous autour du [Centre national de la cinématographie \(CNC\)](#), qui serait un peu au cinéma ce que la [SACEM](#) est à la musique (je caricature, si certains veulent préciser ou amender dans

les commentaires, qu'ils n'hésitent surtout pas).

On a un problème avec une nouvelle directive du CNC qui oblige désormais les festivals de cinéma gratuit en plein air à présenter leur programmation devant une commission de régulation afin, par exemple, d'éviter de détourner le public des salles de cinémas.

On a aussi un problème avec les sponsors et donc la publicité. Présente au festival depuis ses débuts, elle échappe à une taxe du CNC prévue dans ce cas de figure.

Enfin il y a un problème quantitatif, celui qui voit chaque année près de cent cinquante mille personnes assister à ces projections gratuites, ce qui pourrait, selon certains, faire du tort aux exploitants de salles et distributeurs.

Ainsi donc le passage au payant permet de ne pas se retrouver devant la commission (qui peut très bien ne pas donner son aval pour tel ou tel film trop récent ou trop *grand public*), il permet également de payer la taxe CNC, et enfin il permet de garder ses sponsors qui eux permettraient justement de préserver.. la gratuité ! (comprenez qui pourra)

Certes c'est dommage voire contrariant, mais on est a priori très loin du logiciel libre. Alors pourquoi évoquer cette petite polémique sur le Framablog ?

En fait, à y regarder de plus près, on est en présence d'une configuration assez familière :

- des questions (complexes) de droits
- une nouvelle directive toute fraîche qui oblige à obtenir l'aval d'un organisme (pourtant public) de régulation et/ou de contrôle (c'est selon) représentant les intérêts financiers d'une industrie et/ou la création culturelle cinématographique (c'est selon)
- de la publicité qui soutient mais dont on aimerait bien si possible se passer
- autour d'un événement ayant lieu dans un espace public

(un parc municipal c'est, me semble-t-il, un *bien commun* administré à l'aide de nos impôts)

- des citoyens qui se sentent un peu mis devant le fait accompli et qui, ne disposant pas de structures officielles pour se faire entendre, décident de monter une opération pétition sur internet.

Comparaison n'est pas raison, mais j'y ai vu néanmoins quelques similarités avec certains événements passés ou présents qui ont bousculé la *communauté* comme la question des [brevets logiciels en Europe](#), la [loi DADVSI](#), la [loi Hadopi](#), ou encore le (grave) problème actuel que pose le [paquet Télécoms](#)<sup>[2]</sup>. On notera qu'à chaque fois il est question d'argent et même parfois, et contrairement à ce qui nous préoccupe ici, de beaucoup d'argent.

Quant à la [pétition](#), en voici quelques extraits jugés significatifs :

*« Cette décision porte un coup à la vocation populaire, dès l'origine, à l'image de son environnement géographique, du Parc de la Villette. Le Parc est un établissement public. Que sa directrice puisse expliquer dans l'édition du Parisien du samedi 21 juin 2008 « En faisant payer, nous sommes plus libres » manifeste une conception pour le moins incompréhensible de sa mission de favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture.*

*Nombre d'habitant-es du 19e arrondissement et des alentours ne peuvent pas partir en vacances, ou n'ont pas accès à la culture en-dehors de la gratuité. Le Parc de la Villette pouvait jusque-là s'enorgueillir de ne pas sélectionner ses publics selon leurs pouvoirs d'achat, à travers cette manifestation comme à travers d'autres.*

*Pour nous la culture n'est pas une marchandise et il est nécessaire de maintenir mais aussi de multiplier les spectacles gratuits en plein air. La culture, c'est comme le*

*service public, ça a un coût mais ça n'a pas de prix. C'est parce qu'il y a des services publics de l'éducation, de la santé et de la culture que l'accès à l'éducation, à la santé et à la culture est une réalité pour des millions de personnes qui sinon n'en verraient pas la couleur. Céder à la pression des marchand-es de la culture ou rendre la culture accessible sans discrimination et sans sélection par l'argent, il faut choisir.*

*Nous voulons que les projections du cinéma en plein air gardent leur aspect convivial, spontané, populaire qui les rend si attachantes. Ce n'est pas aux spectateur-rices de payer deux fois leurs places, avec leurs impôts et en s'acquittant d'un droit d'entrée de 2 euros. L'État, les collectivités locales, le CNC et le Parc de la Villette doivent s'entendre. »*

Je n'ai pas retrouvé trace sur le site du Parisien de l'étonnante citation de la directrice. Mais en admettant qu'elle fut bien prononcée, alors non Madame, on n'est pas forcément « plus libre en faisant payer ». Nous sommes quelques uns ici à pouvoir en témoigner...



## Notes

[1] Crédits photos : [Marilyn](#) par *Virginyyyyy* sous licence Creative Commons By-Nc et [Plein Air](#) par *Aeroporc* sous licence Creative Commons By-Nd.

[2] Pour les deux derniers problèmes mentionnés, on peut faire confiance à la [Quadrature du Net](#) pour nous tenir au courant et nous proposer d'agir ensemble.